



VARILUX VILLE

Réf : BIL10

BILLES DE VERRE RETRO-REFLECHISSANTES

AVANTAGES

- Microbilles de verre et granulats antidérapants, traités pour les marquages blancs
- Résistance à l'usure
- Antiglissant
- Renforce l'adhérence du marquage
- Pouvoir rétro-réfléchissant

PROPRIETES

65 % DE MICROBILLES DE VERRE TRAITÉES

- Résistance à l'usure

L'adjonction de **VARILUX VILLE** dans la peinture augmente l'épaisseur du film de 40 à 60 % et confère au marquage une résistance accrue.

- Pouvoir rétro-réfléchissant

VARILUX VILLE améliore la visibilité de nuit des marquages très exposés, encrassés. La parfaite sphéricité des microbilles de verre **VARILUX VILLE** permet de renvoyer la lumière dans sa direction d'origine, ce qui procure une meilleure visibilité la nuit.

- Antiglissant

35 % DE GRANULATS ANTIDÉRAPANTS TRAITÉS.

- Sécurité des piétons et deux roues

VARILUX VILLE renforce l'adhérence du marquage.

MODE D'EMPLOI

S'applique par saupoudrage, sur la partie blanche des marquages aussi bien en travaux neufs qu'en entretien.

Ne surdosez pas **VARILUX VILLE**, cela provoquerait un encrassement prématuré des marquages.

Nota : notre responsabilité ne saurait être engagée pour toute utilisation non conforme à nos instructions

Veillez à bien appliquer **VARILUX VILLE** juste après la peinture : la qualité de l'application est déterminante pour obtenir le meilleur niveau de performance du marquage.

L'utilisation d'un billeur mécanique ou du billeur **VARILUX VILLE** est recommandée.

Dosage : 250 à 300 g/m².

N'oubliez pas :

- Pour plus d'efficacité : une embase des passages piétons en peinture noire améliore le contraste et la perception des marquages de jour. L'adjonction de **VARILUX VILLE** leur confère une bonne visibilité de nuit.

Cette recommandation respecte les dispositions de la Circulaire Inter-ministérielle sur l'utilisation de la couleur sur chaussée du 15 mai 1996, n° EQU 96 00 634 C.

Un marquage anti-dérapant très sollicité peut avoir perdu ses propriétés de non-glissance et avoir un aspect visuel satisfaisant. En fonction du trafic et de ses agressions, il faut veiller à régénérer ses propriétés initiales.

Précautions d'utilisation : avant d'appliquer le programme antidérapant **VARILUX VILLE**, il faut prendre en compte le taux d'adhérence du tapis initial (S.R.T.).

PRECAUTIONS ET SECURITE D'EMPLOI

Consulter la fiche de données de sécurité sur notre site www.chimie-technique-conseil.fr